



2020/02/11  
SF  
11:53

**Gabriel Nadeau-Dubois**  
Leader du deuxième groupe d'opposition

Québec, le mardi 11 février 2020

Monsieur Siegfried Peters  
Secrétaire général  
Édifice Pamphile-Le May  
3035 des Parlementaires  
Bureau 2.54  
Québec (Québec) G1A 1A3

Monsieur le Secrétaire général,

Vous trouverez ci-joint, la motion dont le député d'Hochelaga-Maisonneuve souhaite débattre ce mercredi 12 avril 2020, à la rubrique des affaires inscrites par les député.es de l'opposition, et ce, conformément aux dispositions de l'article 97 et suivants de notre Règlement.

Je vous remercie à l'avance de votre collaboration et vous prie de recevoir, Monsieur le Secrétaire général, mes salutations solidaires.

**Gabriel Nadeau-Dubois**  
Leader parlementaire de la 2<sup>e</sup> opposition

p.j. Motion

Hôtel du Parlement  
Bureau 3.40  
Québec (Québec) G1A 1A4  
Téléphone : 418-644-1430  
Télécopieur : 418-643-0624  
Courriel : Gabriel.Nadeau-Dubois.GOUI@assnat.qc.ca

Adresse de circonscription  
1453, rue Beaubien Est  
Montréal (Québec) H2G 3C6  
Téléphone : 514-864-6133

[www.assnat.qc.ca](http://www.assnat.qc.ca)

## **AFFAIRES INSCRITES PAR LES DÉPUTÉ.ES DE L'OPPOSITION**

(Article 97 RAN)

« Que l'Assemblée nationale demande au gouvernement de présenter, d'ici juin 2020, un projet de loi d'urgence pour faire face à la crise du logement qui sévit actuellement au Québec;

Que ce projet de loi inclue notamment :

- un moratoire sur les évictions de locataires en vertu de l'article 1959 du Code civil, dans les zones où le taux d'inoccupation des logements locatif est inférieur à 3%;
- un taux d'augmentation maximal des loyers. »

\*\*\*